

25 octobre 2018

Rénovation du Parc animalier de la forêt de Roumare : les premiers aménagements pour améliorer l'accueil du public

Le parc animalier de la forêt de Roumare est un lieu unique sur le territoire métropolitain. Il permet d'observer la grande faune forestière dans son milieu de vie. Une rénovation des équipements du parc a été lancée en mars 2018 et certains aménagements sont d'ores et déjà en place. Ils seront présentés au grand public le 4 novembre à l'occasion d'un après-midi festif.

Le parc animalier de la forêt de Roumare accueille chaque année plus de 300 000 visiteurs. La Métropole Rouen Normandie et l'Office National des Forêts se sont associés pour lancer un projet de rénovation début 2018, basé sur une étude destinée à améliorer la qualité du paysage et de l'accueil et revoir l'offre pédagogique proposée sur le terrain.

À ce jour, certains aménagements sont terminés et déjà ouverts au public :

- La **rénovation des quatre postes d'observation**, aujourd'hui plus qualitatifs (palissade en chêne normand) et plus fonctionnels, avec des éléments pédagogiques présentant la faune et la flore observables de ces différents points de vue.



- L'installation de nouveaux éléments pédagogiques et de signalétiques sur le parcours
- La pose de nouveaux mobiliers (bancs essentiellement)
- La modernisation des visuels du kiosque d'information (silhouettes d'animaux grandeur réelle et photos du parc issues du concours lancé cet été par l'ONF).



D'autres sont en cours de réalisation :

- L'agrandissement de l'enclos à sangliers afin de renforcer la naturalité de l'environnement des animaux, avec un **partage de l'espace maîtrisé des cervidés et des sangliers**, destiné à limiter la pression au sol des sangliers et améliorer ainsi leurs conditions de vie. Une zone restera inaccessible aux sangliers pour la quiétude des cervidés en période de reproduction.
- La prise en compte du paysage intérieur du parc pour permettre d'améliorer l'**alimentation naturelle des animaux** (semis d'une prairie à gibier notamment) mais aussi de diversifier les milieux (création d'une mare, plantations dans l'ancienne zone à sanglier...).
- L'agrandissement et la requalification du **parcours piéton** autour du parc pour intégrer la mare Epinay (plus grande mare forestière du secteur), les arbres de l'Alliance (qui font partie des arbres remarquables du territoire) et l'arboretum scientifique du Petit Charme ainsi que la mise en valeur du parking de la mare Epinay afin d'offrir un accès direct à ce parcours piéton modifié.

Le démontage du **préau** actuel et son remplacement par un nouvel équipement construit en bois local sera réalisé d'ici l'inauguration au printemps 2019.



Esquisse du projet de préau d'accueil (© Altéa bois)

Ce projet de modernisation s'inscrit dans le 3^{ème} plan d'actions de la Charte Forestière de Territoire de la Métropole et dans le contrat d'objectifs de la démarche Forêt d'Exception. Une enquête menée en novembre 2016 auprès du public a également permis de recueillir l'avis du public sur les améliorations à apporter au site. Elle a d'ailleurs révélé un véritable attachement de la population pour ce lieu et une attente de modernisation, se traduisant par des équipements à destination des enfants, plus ludiques, et la mise en place de nouveaux supports d'informations sur site.

Le coût prévisionnel du projet est de 183 500 €. La Métropole, au travers de sa convention avec l'ONF, prend à sa charge les deux tiers de l'investissement, l'ONF finançant le solde. Les travaux débuteront en mars 2018.



Un après-midi au parc, ouvert à tous

Afin de présenter ces nouveaux aménagements au public, une journée d'animations est organisée au parc animalier **dimanche 4 novembre de 14h30 à 17h**. Fabrication d'empreintes ou d'animaux avec des éléments naturels, rallye autour du parc, jeux et observation de la faune forestière, découverte des comestibles de la forêt, photo souvenir... Petits et grands sont invités à venir (re)découvrir le parc en profitant gratuitement de ces nombreuses activités.



Des arbres remarquables à découvrir dans la Forêt de Roumare

L'ONF, la Métropole Rouen Normandie et l'association ARBRES ont travaillé conjointement à identifier, sécuriser et mettre en valeur les arbres remarquables des forêts domaniales de Roumare, Verte et La Londe-Rouvray afin de les faire connaître au plus grand nombre. Le promeneur est ainsi invité à découvrir librement 13 arbres ou groupes d'arbres remarquables. Leur histoire est racontée sur le site grâce à la présence de pupitres informatifs et un document présentant l'ensemble des arbres et leur localisation est téléchargeable sur le site de la Métropole <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/arbres-remarquables-dans-la-metropole>. Les arbres de l'Alliance, le chêne Gadeau de Kerville ou encore le Hêtre majestueux attendent les amoureux de la nature.



Les forêts couvrent un tiers du territoire de la Métropole Rouen Normandie, soit plus de 22 000 hectares, situation unique dans les grandes aires métropolitaines françaises. Parmi celles-ci, les trois forêts domaniales de La Londe-Rouvray, Roumare et Verte, enserrent l'agglomération de si près que ce contexte remarquable à débouché en 2015 sur l'attribution du label « Forêt d'exception ». Ce véritable poumon vert participe à l'attractivité du territoire et sa qualité de vie. La Métropole Rouen Normandie et l'ONF ont à cœur de travailler ensemble à l'amélioration de ce patrimoine remarquable

CONTACTS PRESSE

Métropole Rouen Normandie : Perrine BINET
perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr
02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

ONF : Catherine SAVARY
catherine.savary@onf.fr
02 35 14 20 45 – 07 63 95 51 74

